

	ACADÉMIE D'ENSEIGNEMENT DE KALABAN CORO LYCÉE PRIVE BOIBA SOUMARE DE BAGUINEDA LPBOIBA	REPUBLIQUE DU MALI Un Peuple- Un But- Une Foi
<i>Une vie sans souffrance n'a pas d'histoire</i>		
EVALUATION SOMMATIVE N°1		
EPREUVE DE : Comptabilité de commerce	CLASSE TSECO	COEFF 2
ANNEE SCOLAIRE 2024-2025		DUREE 2 heures
Chargé de cours : M. H. KASSOGUE		

Un comptable compétent annonce la veille ce que les économistes prévoient le jour même pour le lendemain

Dossier 1 :

Vous êtes stagiaire, dans l'entreprise "Ategwan";

Etablissez les factures puis passez les écritures nécessaires dans le journal de votre entreprise.

10-04 : Facture n°05 à DOLO : marchandise HT 500 000f, remise 5%, escompte 2% et TVA 18%.

12-04 : Facture n°06 de KABAKENE : marchandise 400 000f, remise 10%, escompte 2%, port débours 76 700f ; TVA 16%.

17-04 : DOLO règle la facture n°05 par Orange Money.

15-04 : ATEGWAN règle la facture n°06 par émission de chèque bancaire.

Dossier 2 :

Abaitefo	05/01/2025
N°0223	Doit : Kobali
Marchandise	
Remise 8%	
Net commercial	
Escompte 2%	
Net financier	
TVA 18%	
Port récupéré	68056
Net à payer	600 000
Au comptant par orange money	

Hkpis	12/01/2025
N°02025	Doit : Abaitefo
Marchandise	
Escompte 1%	
Net financier	
TVA 18%	
Port débours	49 540
Emballage	100 000
Avance payée	-50 000
Net à payer	
45% Du net à payer soit 202 500f réglé par chèque bancaire et le reste en espèce	

Consigne : complétez les factures puis passez les écritures nécessaires chez Abaitefo.

Veuillez tourner la page SVP !!!

Dossier 3 :

La société HKPIS SA, vous confie les documents suivants :

17-02 : facture n°0024 de Hkpis, brut 7 500 000f, remise 8%, TVA 18%.

19-02 : Afin de mobiliser la créance Hkpis tire le BO n°154, non domicilié, que le client souscrit, échéance le 30 Avril.

22-02 : facture n°0025 de Hkpis, marchandise 5 664 000f ttc, TVA 18%.

25-02 : Hkpis tire la LC n°0023 que le client accepte, échéant le 15 avril en règlement de la facture n°0025.

27-02 : facture n°0026 de Hkpis, marchandise (?), remise 10%, escompte 2%, port 15 200f, TVA 18%. Net à payer par traite n°0020 échéant le 31 juillet 4 076 900f.

15-04 : Hkpis, remet à l'encaissement à la BDM SA la LC n°0023.

18-04 : la BDM sa, renvoi un avis de crédit à Hkpis : commission 20 000f HT, TAF 17%.

01-05 : Hkpis encaisse chez lui-même le BO n°154 en espèce.

30-07 : Hkpis remet à l'escompte à la BNDA sa la LC n°0020.

02-08 : BNDA sa, envoi un avis de crédit à Hkpis : escompte 12%, commission 20 000f HT, TAF 17%.

25-08 : le client règle la LC n°0020 arrivée à échéance.

26-08 : la LC n°0029 dont la valeur correspond à la moitié de celle de la LC n°0020 est endossé au profit de Hkpis.

31-08 : Hkpis endosse au profit de son fournisseur Bagnengo la LC n°0031 de valeur nominale $\frac{3}{2}$ de celle de la LC n°0029.

TAF : présentez les factures n°0024 ; n°0025 et n°0026 et enregistrez les écritures nécessaires chez Hkpis.